



وزارة الشؤون الإجتماعية والطفولة والأسرة
Ministère des Affaires Sociales
de l'Enfance et de la Famille



CFPSESH

Centre de Formation et de Promotion Sociale
des Enfants en Situation de Handicap





CFPSESH

Le CFPSESH est un établissement public à caractère administratif (EPA) doté de personnalité morale, de l'autonomie administrative et financière. Il est créé par décret n° 142/2014 du 03 septembre 2014.

Le CFPSESH a quatre tutelles :

- Administrative : Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille
- Académique : Ministère en charge de l'Enseignement Fondamental
- Financière : Ministère des Finances
- Formation Professionnelle : Ministère en charge de la formation professionnelle.

Son siège est à Nouakchott, et une représentation Nouadhibou.

Missions du CFPSESH

Le CFPSESH a pour missions:

- la scolarisation des enfants en situation de handicap ;
- la formation Professionnelle pour des jeunes en situation de handicap ;
- la formation des enseignants et formateurs en enseignement spécialisé ;
- l'élaboration de programmes pour l'enseignement, la formation et l'encadrement des enfants en situation de handicap ;
- le renforcement des capacités des enseignants pour l'enseignement spécialisé ;
- le renforcement des capacités de communication des parents d'enfants en situation de handicap avec leurs enfants ;
- la production de supports didactiques pour la promotion de l'enseignement des enfants en situation de handicap ;
- le développement de l'enseignement inclusif spécialisé.

Cibles du CFPSESH

Sont admis au centre les enfants :

- déficients visuels
- déficients auditifs
- atteints de troubles du spectre de l'autisme
- déficients intellectuels

Effectif total des élèves : 371

- Nombre de garçons : 241
- Nombre de filles : 130
- Déficiants auditifs : 229
- Déficiants visuels : 50
- Autistes : 40
- Déficiants intellectuels : 52

Ressources du CFPSESH

Les ressources du Centre proviennent des

- subventions et dotations du budget de l'Etat
- subventions d'autres personnes de droit public ou de droit privé, nationales ou internationales
- rémunérations pour services rendus
- dons et legs



Vision

Notre mission est de permettre à chaque élève du centre de donner de son mieux afin de contribuer à ce que sa vie soit en cohérence avec ses capacités, sa volonté et son goût pour une meilleure intégration sociale.



Organisation

le CFPSESH comprend :

- **Un Conseil d'Administration**

Le Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap (CFPSESH) est administré par un conseil d'Administration dont les attributions sont:

- l'approbation des comptes de l'exercice passé et du rapport annuel d'activité
- l'approbation des plans d'actions du CFPSEH;
- l'approbation des budgets;
- l'autorisation des emprunts, avals et garanties;
- l'autorisation des ventes immobilières;
- la fixation des conditions de rémunération du personnel.

- **Une direction**

- Le CFPSESH est dirigé par un directeur assisté d'un directeur adjoint nommés par décret en Conseil des Ministres.



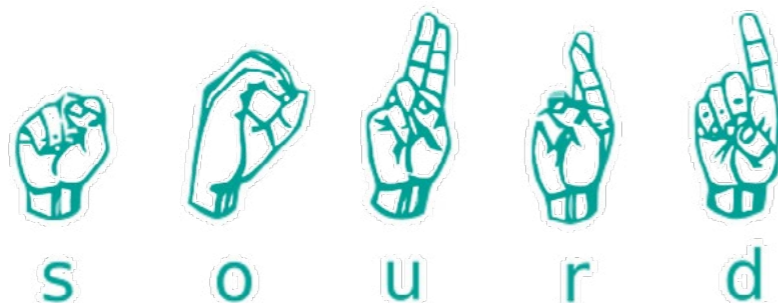
Des services :

- le service de la comptabilité du Centre est tenu suivant les règles de la comptabilité publique par un comptable nommé par arrêté du Ministre des Finances.
- le service de la promotion sociale est chargé de prendre en compte l'ensemble des difficultés sociales éducatives et matérielles des élèves et de renforcer l'efficacité de l'action sociale du Centre.



Des unités spécialisées

- Le centre comprend cinq unités spécialisées:
- Unité Spécialisée d'enseignement des enfants déficients auditifs ;
- Unité Spécialisée d'enseignement des enfants déficients visuels ;
- Unité spécialisée d'éducation d'enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme ;
- Unité spécialisée d'éducation enfants déficients intellectuels ;
- Unité de formation professionnelle adaptée aux jeunes handicapés.



Unité d'enseignement spécialisé des déficients auditifs

Cette unité a pour missions :

- L'accompagnement à la scolarisation et à la communication
- Le soutien individualisé pour faciliter l'intégration sociale et l'autonomie
- L'éducation familiale
- Le soutien pédagogique spécialisé.

L'unité accueille les enfants de 4 à 18 ans présentant une déficience auditive moyenne et profonde ou sévère. Elle est organisée en classes spécialisées, allant du préscolaire jusqu'à la fin du cycle de l'enseignement primaire.

La scolarisation dans l'unité d'enseignement propose un enseignement adapté faisant référence programme pédagogique du Ministère de l'Education Nationale. L'enseignement est dispensé en Arabe et en français oral et écrit et également en langue des signes. Ces deux langues sont enseignées et utilisées pour assurer les apprentissages. Elles permettent aux enfants de pouvoir communiquer avec leur entourage, sourd ou entendant.

L'Unité d'enseignement spécialisé des sourds est composée de :

- **2 salles pour le préscolaire**
- **6 salles de classes pour un cycle complet**
- **Un responsable**
- **15 enseignants spécialisés en langue des signes arabe français**
- **8 assistants sourds sortants du Centre**
- **Une monitrice de jardin d'enfants**

Effectif total des élèves déficients auditif
TOTAL : 229
 FILLES : 91
 GARÇONS : 138





Effectif total des élèves
déficients visuels
TOTAL : 50
FILLES : 16
GARÇONS : 34

Unité d'enseignement spécialisé des déficients visuels

Cette unité a pour missions :

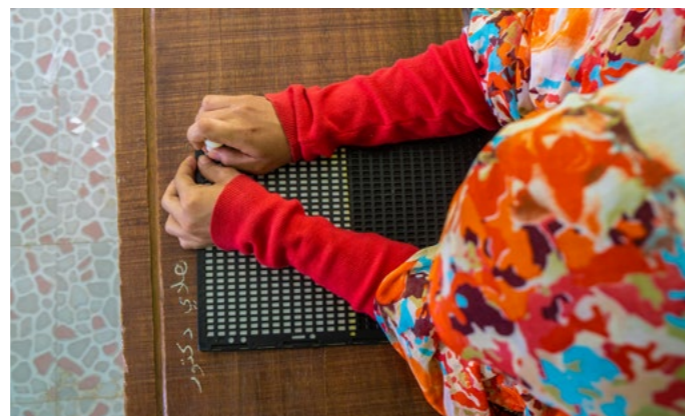
- Faciliter aux élèves déficients visuels l'accès au savoir, à la communication ;
- Développer l'autonomie et l'inclusion sociale des enfants déficients visuels ;
- Préparer les élèves déficients visuels à intégrer l'école ordinaire.

Assurer aux jeunes élèves aveugles et malvoyants, une formation solide de base en écriture Braille, en informatique adaptée et en mobilité afin de les intégrer dans les écoles normales dès la 4ème année fondamentale.

L'unité d'enseignement spécialisé des déficients visuels est composée de :

- **6 salles de classes pour cycle complet du fondamental de 1ère à la 6ème Année**
- **Un responsable**
- **10 enseignants spécialisés en Braille**
- **5 assistants dont 3 aveugles**

●●●● ●●●● ●●●● ●●●● ●●●● ●●●● ●●●●
●●●● ●●●● ●●●● ●●●● ●●●● ●●●● ●●●●
A V E U G L E



Effectif total des élèves
déficients autistes
TOTAL : 41
GARÇONS : 34
FILLES : 7

Unité d'éducation spécialisée d'enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme

- Cette unité fonctionne dans un cadre d'apprentissage structuré permettant d'exprimer une approche efficace pour comprendre et modifier le comportement, et enseigner de nouvelles habiletés aux enfants atteints de TSA.

Elle a pour missions :

- d'accroître les comportements positifs
- enseigner de nouvelles habiletés
- développer l'acquisition d'habiletés en communication
- développer l'acquisition d'habiletés comportementales et sociales
- développer l'acquisition des habiletés utiles pour se débrouiller dans la vie quotidienne.

L'unité spécialisée du trouble du spectre de l'autisme comprend :

- **2 sections**
- **1 responsable**
- **3 éducatrices spécialisées**
- **3 monitrices**
- **3 assistants**





Effectif total des élèves
déficients intellectuels
TOTAL : 51
GARÇONS : 35
FILLES : 16

Unité d'éducation spécialisée d'enfants déficients intellectuels

L'unité d'éducation spécialisée d'enfants déficients a pour but de développer et d'utiliser au mieux leurs potentialités. Elle prend en compte tous les aspects et toutes les caractéristiques de la vie des enfants et leur offre des possibilités de stimulation, d'éveil et d'échanges à travers l'apport pédagogique mais surtout le groupe d'enfants.

L'unité spécialisée de l'éducation des déficients intellectuels comprend :

- 2 sections
- 2 enseignants spécialisés
- 2 monitrices
- 1 assistante



L'Unité de formation professionnelle adaptée

L'unité de formation professionnelle adaptée se résume en ateliers d'apprentissage de métiers ouverts aux élèves de 16 à 22 ans. Elle associe une période de formation en classe et une formation pratique en atelier. Elle permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. L'Unité de formation professionnelle comprend :

Un atelier d'art plastique et calligraphie Objectifs :

- Permettre aux élèves de développer les compétences leur permettant d'exercer un métier et de répondre aux exigences du marché;
- Encadrer et accompagner les élèves sourds de développer leurs compétences en arts plastiques et calligraphie;
- Permettre aux élèves de créer leurs propres œuvres d'arts et de les vendre.

Atelier de couture

- réservé exclusivement aux élèves filles sourdes, cet atelier leur permet de s'initier à la couture et ses accessoires
- apprendre à utiliser une machine à coudre
- apprendre les techniques à couper, assembler, épingler et coudre
- organiser son poste de travail
- connaître les règles de sécurité et d'entretien des machines.



Atelier de Formation en Informatique Adaptée

Permettre aux déficients visuels d'accéder à l'informatique en toute autonomie,

Initiation à l'ordinateur et Internet pour aveugles et malvoyants

Traitement des textes en Word et Excel

Naviguer sur le web avec logiciel synthèse vocale et loupe

initiation au smartphone ou Android avec synthèse vocale



Le Transport des élèves du CFPSESH

Objectif

Assurer un transport gratuit, régulier et sécurisé des élèves en situation de handicap de chez eux aux différentes unités du Centre :

Ksar - EL Mina - Toujounine

La logistique de transport du centre comprend :

- 2 minibus de 16 places chacun (en mauvais état)
- 1 Bus de 30 places
- 4 chauffeurs
- Un chef de bord



La Cantine Scolaire

L'alimentation des élèves en situation d'handicap est essentielle pour leur croissance, leur développement psychomoteur et leurs capacités d'apprentissage surtout que la plupart d'entre eux viennent de familles vulnérables. C'est pourquoi la cantine scolaire du CFPSEH a été dotée pour combler ce déficit et apporter des éléments de bonne qualité nutritionnelle dans des conditions d'hygiène et de sécurité.

Deux repas quotidiens sont servis aux élèves tous les jours ouvrables de la semaine.

Personnel chargé de la gestion de la cantine Scolaire :

- Une gérante de la cantine scolaire
- Trois cuisinières
- Deux salles de cuisine équipées



L'infirmierie

Le centre est doté d'une infirmerie dont le rôle est de :

- Apporter les premiers soins de secours aux enfants blessés ou malades
- Accompagner les enfants malades ou blessés aux centres de santé
- Assister et suivre les enfants sous traitement ou suivis médicalement

Autres personnels

Le centre comprend aussi :

- Deux Secrétaires de direction
- Trois Surveillants
- Un planton
- Deux agents d'assainissement
- Trois gardiens



Difficultés et obstacles

Le Centre de Formation et de Promotion des Enfants en situation de handicap se trouve confronté aujourd'hui à certaines difficultés qui, si elles ne trouvent pas de solutions compromettront son bon fonctionnement.

Ces difficultés sont :

d'ordre infrastructural :

- L'inadaptation du milieu, des locaux du siège et des équipements du centre :
En effet le siège du centre est situé dans une zone inondable, salée et enclavée.
Il faut cependant noté que le centre a pu bénéficier d'un terrain dans une zone adapté et attend des partenaires pour l'aider à construire un nouveau siège adapté à ses activités.
- Absence des sections représentants le centre à l'intérieur du pays : en effet, en dehors d'une unité pour autisme inauguré à Nouadhibou cette année, le centre n'est représenté nulle part ailleurs.
- Insuffisance des moyens de transport pour faire face aux nombre grandissant d'élèves sourds, aveugles, autistes et déficients intellectuels qui affluent de plus en plus au CFPSEH.

d'ordre pédagogique et didactique :

- Insuffisance du matériel didactique spécialisé et des l'équipement spécialisé
- Absence de filières de formation d'enseignants spécialisés dans le pays
- Insuffisance de formation continue des enseignants et du personnel d'encadrement
- Insuffisance de suivi pédagogique des élèves et étudiants en situation de handicap
- Manque de formation et de sensibilisation des parents d'élèves.

Au niveau des ressources humaines :

- Insuffisance du personnel d'appui pour:
 1. Assainissement des locaux du CFPSEH
 2. Surveillance des élèves
 3. Agents de bord

Manque de formateurs qualifiés pour les ateliers de formation professionnelle



Perspectives

Construction et équipement

Le Centre de Formation et de Promotion Sociale des Enfants en Situation de Handicap envisage avec la subvention de l'Etat et les soutiens des partenaires au développement:

- La construction d'un nouveau siège avec des batiments et équipements adaptés aux activités éducatives des élèves en situation de handicap;
- La mise en place et l'équipement de grands ateliers modernes et adaptés à la formation professionnelle des enfants en situation de handicap
- **Atelier de menuiserie aluminium et bois:**
- **Atelier de boulangerie et pâtisserie**
- **Atelier d'installation d'applications et de réparation de smartphones**
- **Atelier de calligraphie et d'art plastique**
- **Atelier de couture**
- **Atelier de coiffure**

- Equipement des différentes Unités éducatives du Centre en matériel adapté :
- Unité des déficients visuels : (tablettes, imprimante braille, claviers braille; logiciel parlant MVBA, JAWS, machine à lire vocale...);
- Unité d'éducation spécialisée d'enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme (livres jeux pour stimuler le langage, jouets sensoriels, pochettes porte image, synoptes sablier, kits regulation des émotions, blocs modules...)
- Unité d'éducation spécialisée d'enfants déficients intellectuels



Renforcement de capacités

- Formation en informatique de tous les enseignants du centre
- Formation des enseignants des élèves déficients visuels en informatique adaptée
- Formation en langue des signes des enseignants des élèves sourds
- Formation des formateurs des enfants autistes et déficients intellectuels en autisme et en TED
- Formation des parents des enfants autistes et déficients intellectuels sur la PEC de leurs enfants
- Formation des parents d'élèves sourds sur la langue des signes
- Élaboration guides et manuels en langue des signes et braille pour l'enseignement des enfants sourds et aveugles
- Ouverture d'une unité d'orthophonie pour les enfants ayant des difficultés de langage
- Elaborer des modules d'éducation spécialisée pour les écoles professionnelles (ENI; ENS ;ENAS...).
- Recrutement de formateurs qualifiés pour encadrer les jeunes dans les ateliers de formation professionnelle;
- Ouvrir des antennes du Centre dans certaines wilayas du pays qui concentrent plus d'enfants ayant besoin d'éducation spécialisée en moyenne deux antennes par an

ASSOCIATIONS ET ONG PARTENAIRES

- Association Mauritanienne des Enfants Autistes
- Centre Zaid
- Forum Mauritanien des Sourds
- ANAM
- ONG ELHAYAT
- AMIREADI
- ONG LEBEIK
- MAISON DES SOURD
- ONG REDWAN
- UNIES POUR EUX
- FEMANPH

Credit photo : **Disinfo arts**
Design : **Disinfo arts**
disinfoarts@gmail.com



ABDALAHI DIAKITE
Directeur



TOUTOU MAHFOUD
Directrice Adjointe



AICHA ALY BOUROU
Responsable Unite Sourd



SAIDOU SARR
Responble unite de formation
professionlle



**MAIMOUNA ABDEL
BAKHER**
Responsable unite
aveugle



SIDI MOHAMED ABDI
Reponsable Unite
Autisme



SIDI RAMDAN
Comptable



SOULEYMAN DIALLO
chef service sociale



وزارة الشؤون الإجتماعية والطفولة و الأسرة
Ministère des Affaires Sociales
de l'Enfance et de la Famille



CFPSESH

Centre de Formation et de Promotion Sociale
des Enfants en Situation de Handicap

